



Insulte , menaces et violences

Par **Gemini1506**, le **19/04/2017** à **02:45**

Bonjour,

j'aimerais savoir que risque mon ex compagne pour des faits de violences, insultes et menace, je précise que nous n'étions pas marié, que nous sommes séparé physiquement depuis maintenant a peu près 1ans . Nous avons 2 enfants et c'est bien la ou est le problème. Elle n'a jamais accepter ce que je refasse ma vie . l'ayant plus ou moins mis a la porte car Mme ne voulant pas participer au frais de la maison alors que nous étions déjà séparé , j'ai réussi a enfin la faire partir . Enceinte de 8 mois, je savais pertinemment que elle trouverais refuge chez ses parents a plus de 560km de mon lieu d'habitation. Le deal était que ma fille âgé de 3ans et demi a l'époque reste avec moi car elle était scolarisé . Elle devait passer les vacances moitié chez ses parent et moitié chez moi et arriver a la rentrée scolaire effectuer son entré a sa petite école. Pour l'accouchement , je suis aller assister a l'accouchement et accueillir mon bout de chou et l'a reconnu malgré que je n'étais pour avoir un autre enfant avec mon ex compagne. Depuis que j'ai quitter cet hôpital , je vis un calvaire quotidien. A noter que sa mère m'a demander si je pouvais payer un appartement sur Paris a sa fille car ils ne pourraient pas assumer 2 enfants + leur fille +l'autre enfant dont elle n'a pas la garde. Insultes, refus que je contacte ma fille au téléphone après que nous nous prenions le choux au téléphone, contact mes proches pour leur dire que je suis un mauvais père , insulte ma nouvelle compagne alors qu'elle ne connaissait pas son identité , contact mes ex copine et j'en passe ... Au début je ne me laissais pas faire et répondait au tac o tac. Le moment de la rentrée scolaire arrive, j'attend ma fille comme prévu pour qu'elle puisse effectuer sa rentrée et la je reçois un mail stipulant qu'elle va réinscrire notre fille sur son lieu d'habitation. 2 jours de rentrée passer je me résignais a donner mon accord , c'est la plus grande erreur que j'ai faites. Je m'étais donc mis en couple avec une femme qui a déjà enfant, habitant en Suisse et nous décidons d'habiter ensemble dans son appartement, qui se trouve a quelques km de mon lieu de travail. Insulte sur insulte , privée de voir mes enfant pour Noël, ne veut pas se déplacer a la moitié du chemin pour me déposer les enfants. Les tensions sont monter d'un cran ces 2 derniers mois lorsque je devais lui déposer les enfants a 15km de son lieu d'habitation dans une gare sncf. L'heure convenu était 18h. Mais les intempéries et le changement de couche pendant le trajet que j'effectuais avec ma compagne en a décider autrement. Je l'a prévient donc par sms et cet dernière me dis qu'elle ne viendra pas les chercher mais que c'est a moi de les déposer a son domicile ou de faire demi tour car dans tout les cas elle ne viendrais pas. Chose que je refuse car je l'a connais et je sentais le guet apens. Arrivées dans la fameuse gare avec 1h de retard , elle n'était pas la . Sous conseil de mon avocat, a oui elle a demander au JAF quelque mois auparavant, la garde complète, 800eur de pension alimentaire et que je n'ai aucun Noël car elle a décréter que je ne fêtais pas... Donc n'étant pas a la gare je décidais sous conseil de mon avocat de me rendre au commissariat signaler qu'elle n'es pas venu. Ce très cher policier m'explique en clair que pas de jugement , je fais e que je veux. Entre temps Mme me laisse un message comme quoi elle

a fait une alerte enlèvement auprès des services de la gendarmerie et que je ne passerais pas une frontières avec les enfants... J'appelle illico la gendarmerie qui me disent être justement en ligne avec elle et me propose de venir a moitié du chemin car je suis un père irresponsable. Apres avoir remis le gendarme a sa place (elle lui a raconter que je n'étais pas venu au rdv) j'accepte pour le bien des enfant (il était déjà 21h passé)et négocie même une patrouille sur place pour superviser l'échange. Arriver sur place un fourgon de la gendarmerie était déjà présent, et la 1er question qu'on me pose c'est "alors comme ca vous n'êtes pas venu ?"

Mon ticket de parking de la gare faisant foi et bonne preuve et après mon récit et leur avoir montrer les texto échanger , ils se sont bien rendu compte qu'il y avait un problème entre les infos qu'ils ont reçu et ce que je présentais. 5min après mon ex débarque avec son père , agressive et hostile commence a discuter de nos problème avec la gendarme qui lui explique qu'elle est la pour faire l'échange et point barre. La me fille se met a pleurer et m'explique ne pas vouloir aller avec sa maman. Pendant ce temps mon ex s'agitait encore avec les gendarmes(c'est un mauvais père , il ne paye pas la pension alimentaire etc...) . Ma compagne présente, décide de calmer ma fille et se lève la prend dans les bras en lui expliquant qu'on se reverrais tous bientôt, quand mon ex fonce sur elle et lui arrache l'enfant des bras en disant "pas de chichi" puis la je décide d'intervenir et de calmer la situation car elle commence a raconter a ma compagne qu'elle est cocue , que ce n'est pas bien de raconter des choses a sa filles contre elle etc... la gendarmerie intervient et lui demande de se calmer sinon il l'embarque... nouvelle tentative d'approche de mon ex sur ma compagne la gendarmerie intervient encore. Et la cerise sur la gâteau , ils étaient venu sans sièges autos pour les enfants. Je refuse donc qu'ils partent et exige les sièges auto... Vu qu'ils ne les avaient pas après avoir attendu 5min la soi disant venu de sa belle sœur , mon ex demande a ce que je l'ai dépose alors chez eux... j'accepte bien évidemment , a conditions que la gendarmerie viennent aussi, ce qu'ils accepta sans même sourcilier. Arriver sur place l'échange fait, la gendarme confie a ma compagne que ce n'est pas le comportement d'une mère devant ses enfants , qu'elle avait menti sur mon sujet et qu'un rapport sera fait.

1mois après et rebelote , je lui avait texto a l'appui bien dis que je devais déposer les enfant mardi et la non pour elle c'était lundi. Je fais l'effort de tout remodifier et lui propose lundi 5h30/6h du matin chez sa copine ou elle vit lorsqu'elle est sur Paris , et non elle prétend que ce n'est pas une heure pour accueillir les enfants. Je decide donc de garder les enfants. Menace téléphonique, insultes etc... 6jours après nous lui proposons de lui payer le billet de retour pour elle et les enfants . Elle nous menace et plus particulièrement ma compagne .Elle dit vouloir la planter avec un couteau. Lors du rdv ma compagne l'attendais a la gare devant les toilettes pour lui demander de cesser ses insultes , moi en stand by avec les enfant derrière une porte coulissante , quand en moins de 1 min mon ex donne un coup de tête a ma compagne, qui arrive rapidement a la mettre au sol. Police ferroviaire, agents de sécurités les séparent,

ma compagne la poitrine en sang. Les enfants n'ont heureusement pas assister a cela. Nous allons porter plaintes + constat du medecin au urgence.

Je me demande jusqu'ou tout cela va aller . Notre audience est prévu le 16 mai , je dois récupérer les enfant le 22 avril pour les vacance de Pâques et les insultes recommencent.

Que faire face a tant de haine ?

mon texte est long et j'en suis désolé mais pourtant je vous raconte que le stricte minimum de ce que nous éprouvons chaque jour .Nous sommes a bout. Je tiens a préciser que j'ai demander la garde des enfants qui pour vivrons dans une ambiances plus saines et sécurisante ici avec nous.

Cordialement

Sagbohan David papa a bout

Par **Visiteur**, le **19/04/2017** à **07:40**

Bonjour,

Courage, n'hésitez pas à faire comprendre au JAF que vous avez besoin de son aide.